

# Droits de l'enfant



***Quelques idées pour agir...***

**12-18 ans**

## Quelques idées pour agir...

Si la thématique des droits de l'enfant vous a interpellés, vous et vos élèves, et que vous souhaitez approfondir ensemble ce sujet, nous évoquons ici quelques idées au travers desquelles, individuellement ou collectivement, les élèves pourront s'investir afin de traduire leurs réflexions en action et de peut-être venir en aide aux enfants dont les droits ne sont pas respectés. Les élèves peuvent également décider de s'investir à travers un engagement au quotidien, ou de réaliser ces actions hors du cadre strictement scolaire (groupe de scout, équipe de sport, groupe de copains,...). Certaines de ces actions sont en lien avec le travail de Terre des hommes, d'autres peuvent être réalisées de manière totalement indépendante. Il est évident que plusieurs actions peuvent être entreprises parallèlement.

### Contact Fondation Terre des hommes:

Pour organiser les actions suivantes, pour être conseillé, ou pour simplement en savoir plus sur le Secteur jeunesse de Terre des hommes, contactez-nous:

Fondation Terre des hommes  
Secteur jeunesse  
En Budron C8  
1052 Le Mont s/Lausanne  
E-mail: [jeunesse@tdh.ch](mailto:jeunesse@tdh.ch)  
Tél : 021/654 66 69

### Participer à la journée du 20 novembre (journée des Droits de l'enfant) avec Terre des hommes

Chaque année, le 20 novembre, à l'occasion de la journée des droits de l'enfant, Terre des hommes organise une action transversale dans toute la Suisse: l'action des petits métiers des enfants des rues. Les enfants et les jeunes d'ici sont alors invités à descendre dans la rue afin d'expérimenter quelques aspects de la vie des enfants en situation de rue, notamment la confrontation avec le monde des adultes. Les participants effectuent, pendant un jour, un des métiers proposés (vendeur de fleurs, artiste de rue, cireur de chaussures, laveur de voitures, vendeur de journaux à la criée, marchand ambulancier, etc.) et se solidarisent ainsi avec les enfants défavorisés des pays du Sud qui vivent cette situation au quotidien. Les fonds récoltés sont intégralement versés aux projets Enfants en situation de rue de Terre des hommes en Afghanistan, au Bangladesh, au Bénin, au Burundi, en Guinée, en Roumanie, au Sénégal et au Vietnam. Les enseignants souhaitant faire participer leur classe à cette journée peuvent prendre contact avec le Secteur jeunesse de Terre des hommes.

### Elaborer une action afin de récolter de l'argent pour un projet en faveur des enfants dont les droits sont bafoués

La classe peut également, hors de la journée du 20 novembre, organiser une action afin de récolter des fonds pour un projet en faveur des enfants dont les droits sont bafoués. La classe devra alors choisir un mode d'action : stand de pâtisseries, vente d'objets (jouets ou objets confectionnés avec

## Droits de l'enfant \_ 12-18 ans \_ Actions

du matériel de récupération, éventuellement vente aux enchères), événement sportif (des parrains promettent de donner x francs par kilomètre / panier de basket / goal de football,...). Le lieu de l'action ainsi que la destination des fonds recueillis seront également décidés en classe de manière participative (un projet / pays de Terre des hommes ou d'une autre organisation). La classe devra ensuite préparer l'action, prendre différents contacts (autorisations), préparer le matériel, faire la promotion de l'action et planifier la journée. Suivant l'action choisie, Terre des hommes pourra éventuellement mettre à disposition du matériel. Finalement, après la journée, la classe versera l'argent récolté et pourra éventuellement entamer une discussion – réflexion autour de l'événement vécu (aspects positifs/négatifs, convergences/divergences avec la vie des enfants dont les droits ne sont pas respectés ici et ailleurs).

### **Elaborer une action de sensibilisation autour du thème des droits de l'enfant**

Si la classe décide de prolonger la recherche sur la thématique des droits de l'enfant, notamment si les élèves réalisent des exposés sur certains sujets précis de la thématique, les différents matériels élaborés peuvent devenir des supports pour une action de sensibilisation envers d'autres personnes, soit au sein de l'école, soit à l'extérieur. Ainsi, la classe peut réaliser une petite exposition sur la thématique (exposition informative ou exposition de photos avec des exemples concrets, proches ou lointains), monter un stand de sensibilisation, prendre contact avec des médias locaux, réaliser des présentations / animations dans d'autres classes (chez des plus jeunes ou dans des classes parallèles) ou encore monter un petit spectacle à l'attention d'autres élèves ou des parents sur le thème des droits de l'enfant (chansons, pièces de théâtre, récits,...). Le but est de sensibiliser, à leur façon, d'autres élèves. Pour ce faire, Terre des hommes peut à nouveau mettre du matériel à disposition.

### **Créer et entretenir un « blog » sur les droits de l'enfant**

De plus en plus de jeunes ont, sur Internet, leur propre blog (espace de discussion). Cependant, le contenu de ces derniers est rarement riche. Les élèves sont ici invités à créer ensemble un blog appartenant à la classe et ayant comme thème les droits de l'enfant. Les jeunes doivent ainsi réaliser différentes recherches et élaborer des textes afin de pouvoir mettre leur travail en ligne. Ils apprennent ensuite à entretenir leur blog afin que ce dernier soit régulièrement mis à jour et qu'il soit relativement connu. La classe peut utiliser pour créer son blog un espace sécurité sur le site [www.educanet.ch](http://www.educanet.ch).

### **Organiser une récolte de vêtements en faveur de Terre des hommes**

Selon les possibilités de chacun, les élèves peuvent tenter de rassembler un maximum de vêtements ou de jeux, qu'ils pourront ensuite apporter à la boutique Terre des hommes à Lausanne ou à une autre organisation afin de permettre de récolter de l'argent pour venir en aide aux enfants défavorisés.

Adresses des boutiques Terre des hommes en Suisse:

Boutique Terre des hommes (magasin 2ème main)  
Rue de Genève 7  
1003 Lausanne  
Tél. : 021/320 53 09

## Droits de l'enfant \_ 12-18 ans \_ Actions

Boutique Terre des hommes (articles cadeaux)  
Rue de Lausanne 19  
1700 Fribourg

Boutique Thun (articles cadeaux)  
Aarequai 60  
3600 Thun  
Verantwortliche + Postadresse für Pakete: Brigitte Stüdle, Waldheimstr. 5, 3604 Thun

Au terme de ces actions, les enfants peuvent retravailler ce qui a été vécu, au travers de discussions, de créations artistiques, de peintures, de rédaction de textes ou de travaux écrits. L'idée est alors de dégager les aspects positifs et négatifs de l'action effectuée, puis de tenter d'effectuer certaines comparaisons entre soi et les enfants dont les droits ne sont pas respectés. Les élèves doivent pouvoir déterminer les leçons qu'ils ont apprises, et partager le vécu !